

POURSUIVI POUR HOMICIDE INVOLONTAIRE?

DÉFENSE DES AUTOMOBILISTES PRÉVENUS



Se défendre... mais comment ?

C'est l'infraction la plus lourde en matière de droit pénal routier, et, il ne faut surtout pas sous-estimer votre défense...

Il ne faut surtout pas confondre les conséquences (c'est un drame pour tout le monde) et les causes (quelle faute est à l'origine de l'accident), et souvent, les magistrats se laissent emporter par l'émotion et jugent les « conséquences ». Une bonne défense passe par une analyse experte d'un dossier (étape fondamentale), par la mise en place d'une stratégie et enfin, par une défense susceptible d'être modifiée à tout moment!

1

ANALYSE

- ° recherche de vices
- ° analyse incohérences
- ° jurisprudences
- ° contre expertises

2

STRATÉGIE

- ° mise en place
- ° questions éventuelles
- ° préparation client
- ° fixation objectifs

3

DÉFENSE

- ° écoute & explications
- ° argumentations
- ° plaider & convaincre
- ° position win win



**+ de 12 ans
d'expérience...**

Une expérience unique dans la défense en droit pénal routier!



**Un cabinet
médiatisé...**

Les médias nous font confiance, pourquoi pas vous?



**Des résultats
exceptionnels...**

Le cabinet obtient des relaxes, même pour des poursuites pour homicide!

Histoire de Mark, poursuivi pour homicide involontaire avec deux circonstances aggravantes...

Vitesse, alcool, et stupéfiants sont le cocktail explosif qui est à l'origine de l'accident mortel. Mark était au volant.

Mark, père de famille, a profité de la venue de son frère pour le sortir. Ils sont allés en boîte de nuit mais la fête a basculé dans l'excès lorsqu'une femme leur a proposé des stupéfiants. Mark dans l'euphorie de la situation a repris le volant pour rentrer chez lui et ne parvint pas à maîtriser son véhicule dans un virage. Malheureusement, le choc était inévitable avec un autre véhicule dans lequel il y avait, Jean-jacques et Jocelyne. Jocelyne, 85 ans, décédait des suites de ses blessures.

Mark était alors placé en garde à vue où il était entendu par les enquêteurs. Un juge décidait de le placer en détention provisoire dans l'attente de son procès. La femme de Mark avait pris deux jours de congés, le temps de monter sur Paris et prendre rendez-vous avec ce cabinet d'avocats vu dans une émission



récente, spécialisé dans la défense d'infractions routières lourdes. La femme de Mark s'attendait aux tarifs élevés pratiqués par ce cabinet mais était très déçue quant au fait qu'aucune garantie n'était apportée...

Mark fut remis rapidement en liberté et placé sous contrôle judiciaire. A l'audience, Mark était parfait et aucun faux pas n'a été commis. Mark fut condamné à une peine ferme qui a pu être aménagée. Il a retrouvé sa femme et son petit garçon.

« Ne regardez pas alors combien vous coûte une défense pour homicide involontaire mais combien vous coûterait alors une mauvaise défense voir, un défaut de défense ! » Michel Benezra, avocat associé

HOMICIDE INVOLONTAIRE & SANCTIONS PÉNALES

- ° homicide par imprudence : 5 ans de prison + 75.000 euros
- ° homicide aggravé / 1 circonstance : 7 ans + 100.000 euros
- ° homicide aggravé / 2 circonstances : 10 ans + 150.000 euros

Ce sont des peines maximales et la relaxe est toujours envisageable lorsque la cause de l'accident est un problème technique, une erreur extérieure ou autres, d'où l'intérêt de procéder à une analyse experte.

Contactez le cabinet, sans engagement de votre part.

